Me KEGLEY Notoice

Cour d'Appel de Douai

Tribunal judiciaire de Lille

Jugement prononcé le :

9/2023

9ème Chambre Correctionnelle

N° minute

N° parquet



JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Lille le SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS,

composé de Monsieur OUDJANI Romuald, vice-président, président du tribunal correctionnel désigné conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Assisté de Madame AMARA Nadia, greffière,

en présence de Madame TRAYNARD Leslie, vice-procureure de la République,

a été appelée l'affaire

ENTRE:

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

ET

Prévenu

Nom : Ll né le (

Nationalite: trançaise

Situation familiale: en concubinage

Situation professionnelle : technicien de maintenance

Antécédents judiciaires : jamais condamné

Demeurant: 32

Situation pénale : libre

comparant assisté de Maître REGLEY Antoine avocat au barreau de LILLE,

Prévenu du chef de:

CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS faits commis l

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et contradictoirement à l'égard de I

Fait droit à l'exception de nullité soulevée par le prévenu;

Relaxe

et le présent jugement ayant été signé par le président et la greffière.

LA GREFFIERE

60 --

LE PRESIDENT